

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Délibération n° 2023-05-52

Date de la convocation : 3 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : **23**  
Nombre de conseillers présents : **13**  
Nombre de procurations : **10**  
**Votes** :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

**Le neuf juin deux-mil-vingt-trois à vingt-heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, ROCHETTE Yvette, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, BASTY Cécile, CROZET Hélène, MASSARDIER Alexandre.

**Procurations :**

MANDON Geneviève procuration à SEUX Christian  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
BESSION Hélène procuration à ROCHETIN Pascale  
SANTIAGO François procuration à MERLE Evelyne  
LESCANNE Etienne procuration à LARGERON Olivier  
LAROIX Laurence procuration à BASTY Cécile  
RAYMOND Jonathan procuration à BASTY Jean-Pierre  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
EBOLI Laure procuration à DUCREUX Vincent  
FAURE Pascal procuration à CHAVANA Jean Luc

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** ROCHETIN Pascale

-----  
**OBJET : PROJET D'ESPACE DE LOISIRS ET VIE SOCIALE  
INTERGENERATIONNEL ET MULTI-ACTIVITES : CONSULTATION MISSION DE  
MAITRISE D'OEUVRE**

Monsieur le Maire informe que suite à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et au programme définitif qui vient d'être approuvé, il convient désormais de recruter un bureau d'étude pouvant conduire une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et multi-Activités. A la demande de la collectivité, le bureau TERRITOIRES AMO a fait une proposition pour l'accompagnement à la passation du marché public pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération - suivi des études de maîtrise d'œuvre pour un montant de 20 915,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer le devis proposé par le bureau TERRITOIRES AMO, **AUTORISE** le Maire à consulter les bureaux d'étude pour une mission de maîtrise d'œuvre et à signer les documents afférents à cette mission.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIEE CONFORME.  
A SAINT GENEST MALIFAUZ, le 10 juin 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230609-2023-05-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2023